Cas clinique 3

Il y a un an M. Z, travaillant comme fonctionnaire en poste depuis 12 ans, se plaisant dans son travail, subit en réunion face à ses collègues une humiliation directe de son supérieur hiérarchique nouvellement arrivé; ce dernier remettant en cause ses compétences professionnelles, la teneur de son travail réalisé jusqu'ici, et impliquant indirectement l'utilité de son poste.

M. Z tente d'argumenter et de se défendre, mais se retrouve face à un bloc de mépris.

Il veut continuer à aller travailler, mais malgré sa volonté, se retrouve incapable de tenir émotionnellement face à l'équipe de ses collègues.

Il s'ensuit une impossibilité physique et psychique d'aller travailler et dans les mois à suivre, dévalorisation, perte de l'estime de soi, véritable sensation de terreur à l'idée de se retrouver face à la personne qui l'a humilié, insomnies, perte du lien social (« je ne suis pas assez intéressant pour mes amis »)

Son médecin traitant très à l'écoute lui fait un arrêt de travail, et lui propose une aide médicamenteuse.

Petit à petit il reprend des forces et envisage d'accepter un changement de poste et de service au bout d'un an d'arrêt de travail.

Son état psychique s'améliore. Il reprend petit à petit ses activités de loisir et ses relations sociales.

Cependant, il persiste toujours une baisse de l'estime de soi, une peur de mal faire.

Il est très gêné par des pensées intrusives récurrentes (évoquant la scène d'origine), des cauchemars en lien avec l'événement. Il ne comprend pas pourquoi il est incapable de parler de l'événement sans ressentir des palpitations, un essoufflement. Il a surtout peur de ne pas pouvoir retenir ses larmes.

Il est très content de commencer son nouvel emploi dans un mois, mais est terrorisé à l'idée qu'on le questionne sur son poste précédent.

De plus, il remarque qu'à chaque fois qu'il passe dans la rue où est situé son ancien travail, il recommence à avoir des sueurs froides, des palpitations des vertiges.

Il a peur de faire une dépression et ne veut surtout pas être malade alors qu'il va occuper son nouveau poste, ce dont il est très content,

Son médecin traitant hésite à lui prescrire des anti-dépresseurs, qu'en pensez vous ?